



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs annonce la validation de ses vaccins à ARNm dans les allergies

Suresnes, le 18 décembre 2023 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, annonce des avancées majeures sur sa nouvelle plateforme ARN messagers (ARNm) dans le domaine des maladies auto-immunes et inflammatoires, notamment autour des allergies.

Après avoir obtenu un effet biologique avec ses vaccins Kinoïdes IL-4 et IL-13 de type protéique dans un modèle d'asthme allergique chez des souris 'humanisées', comme annoncé en mars 2023¹, la Société déclare avoir induit avec ses vaccins IL-4 et IL-13 à ARNm, sur le même modèle, une forte production d'anticorps neutralisants contre ces deux cytokines circulantes.

A la suite du dépôt d'une demande de brevet internationale portant sur un vaccin ARNm composé de séquences codant en partie pour l'IL4 et l'IL13², Néovacs a ainsi fait la preuve de concept de sa plateforme de vaccins à ARNm en levant les principaux verrous technologiques et mis au point les optimisations nécessaires pour son développement.

Cette étape permet à la Société d'initier la suite de son programme préclinique, qui évaluera ses candidats vaccins chez le primate non humain.

Pour Vincent Serra, Directeur Scientifique de Néovacs : « C'est une grande victoire pour Néovacs, car la technologie ARNm devrait nous permettre d'avancer beaucoup plus vite et avec des coûts beaucoup moins importants. Si les résultats chez le primate non humain confirment l'efficacité de notre vaccin, nous allons pouvoir accélérer son développement. »

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologie kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de cytokines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations** : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

¹ [Nouvelle publication scientifique dans la revue Allergy](#)

² [Dépôt d'une nouvelle demande de brevet internationale sur l'utilisation de la technologie ARN messagers \(ARNm\) dans les allergies](#)

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.